

CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU
5 JUIN 2018

- ✓ **Sommaire**
- ✓ **Rapport de présentation des questions inscrites à l'ordre du jour**

Ordre du jour

COMMISSION 1 : Affaires générales, projets et finances.....	2
1 - Installation des Conseillers Communautaires de CAMLEZ.....	2
2 - Délibération portant modification des statuts de Lannion-Trégor Communauté.....	2
3 - Délibération fixant le nombre de représentants du personnel et instituant le paritarisme au sein du Comité Technique et du CHSCT communs LTC /CIAS.....	10
4 - Comptes de gestion.....	11
5 - Comptes administratifs.....	13
6 - Boni de liquidation de la SPL EAU.....	32
7 - Office du tourisme communautaire : approbation du compte de gestion 2017, du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018.....	33
COMMISSION 2 : Economie, emploi, enseignement supérieur, recherche, formation et innovation	35
8 - Rapport d'activité 2017 de l'office de tourisme communautaire.....	35
QUESTIONS DIVERSES.....	36

COMMISSION 1 : Affaires générales, projets et finances

1 - INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE CAMLEZ

Rapporteur : M. Joël LE JEUNE

- VU** L'article L.273-12 du Code électoral ;
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2016 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor Communauté, précisant que la Commune de CAMLEZ dispose d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant ;
- VU** le tableau du Conseil municipal de la commune de CAMLEZ ;
- CONSIDERANT** La démission de Monsieur Pierre-Yves DROUMAGUET de son poste de Conseiller Communautaire avant l'élection du nouveau Maire de CAMLEZ ;
- CONSIDERANT** que Monsieur Michel CABEL, élu Maire de la Commune de CAMLEZ le 26 avril 2018, devient le Conseiller Communautaire titulaire de la commune ;
- CONSIDERANT** que Monsieur Christophe THEBAULT, élu Premier Adjoint de la Commune de CAMLEZ le 26 avril 2018, devient Conseiller Communautaire suppléant de la commune ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

- PRENDRE ACTE** de l'installation de Monsieur Michel CABEL en tant que Conseiller Communautaire titulaire de la Commune de CAMLEZ.
- PRENDRE ACTE** de l'installation de Monsieur Christophe THEBAULT en tant que Conseiller Communautaire suppléant de la Commune de CAMLEZ.

2 - DÉLIBÉRATION PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Rapporteur : M. Patrice KERVAON

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) prévoit la mise en œuvre de nouveaux Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI).

Cette loi définit notamment deux objectifs :

- réorganiser les intercommunalités à fiscalité propre à un seuil d'habitants correspondant se

rapprochant au plus près des bassins de vie des citoyens, accroître ou rééquilibrer la solidarité financière et organiser les services publics de proximité sur des territoires cohérents,

- rationaliser les syndicats de gestion intercommunaux et mixtes. Pour cela, il était prévu de dissoudre les syndicats dont l'objectif est atteint ou sans activité depuis deux ans et ceux dont le périmètre est inférieur ou identique à celui des nouveaux EPCI à fiscalité propre.

La dissolution du SI d'Entraide du canton de Perros-Guirec et du SI Aide à domicile du canton de Plestin-les-Grèves sont envisagées afin de se conformer à ces objectifs.

Aussi, le projet soumis propose la prise de compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire ».

Ce projet sera ensuite soumis au vote des communes qui composent Lannion-Trégor Communauté. En cas d'avis favorable des deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population totale des communes – ou inversement – la modification des statuts sera actée par arrêté préfectoral.

Conformément aux dispositions de l'article L 5216-5 du CGCT, la Communauté d'Agglomération exerce des compétences obligatoires et des compétences optionnelles. Au-delà de ces compétences fixées par la loi pour les Communautés d'Agglomération, elle exerce également des compétences facultatives.

A l'intérieur de chacune des catégories, certaines compétences sont intégralement exercées par la Communauté d'Agglomération. Pour les autres, la Communauté n'intervient que lorsque l'intérêt communautaire a été expressément défini. Ainsi, Lannion-Trégor Communauté devra-t-elle délibérer pour définir « l'action sociale d'intérêt communautaire » qu'elle exercera.

- VU** La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;
- VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5216-5 ;
- VU** L'arrêté du 29 mars 2016 portant Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ;
- VU** L'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de Lannion-Trégor Communauté ;
- VU** La délibération du 17 novembre 2015 du Syndicat intercommunal d'aide à domicile d'aide à Plestin-les-Grèves prenant acte du projet de schéma départemental ;

CONSIDERANT La délibération du 7 décembre 2015 du Syndicat intercommunal d'entraide du canton de Perros-Guirec relative au projet de schéma départemental de coopération intercommunal des Côtes-d'Armor ;

CONSIDERANT La volonté de Lannion-Trégor Communauté d'adapter ses statuts aux grandes orientations définies par le SDCI ;

CONSIDERANT Les évolutions du GCSMS Lannion-Trégor Solidarités ;

CONSIDERANT Le souhait de toiletter, clarifier et réformer certaines compétences de l'Agglomération. Le projet vise à modifier les statuts en créant une compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire » en lieu et place des compétences facultatives relevant de l'action sociale :

- Action sociale en direction des personnes âgées
- Création, gestion et développement d'un GCSMS
- Action sociale en direction de la petite enfance et de l'enfance jeunesse ;

CONSIDERANT Les projets de délibérations relatifs à l'intérêt communautaire définissant ce dernier comme Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

- au 1^{er} janvier 2019 sur les Cantons de Perros-Guirec et de Plestin-les-Grèves impliquant la dissolution des deux syndicats d'entraide (SAAD) et des deux associations de Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSAID) de ce territoire et transfert des personnels sous statut public au CIAS ;
- au 1^{er} janvier 2020 sur l'intégralité du territoire communautaire impliquant la dissolution des 3 associations (Lannion / Tréguier / Presqu'île de Lézardrieux) et transfert des personnels sous statut public au CIAS ;

CONSIDERANT Le fait qu'une évaluation des charges pour évaluer l'impact des modifications statutaires proposées aujourd'hui ou pour celui résultant de la révision de l'intérêt communautaire sera réalisée, dans les conditions prévues par le Code Général des Impôts, par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) dont le rapport sera ensuite soumis à l'approbation des conseils municipaux dans les conditions de majorité requise et que ce n'est qu'à l'issue de ce processus que le conseil communautaire révisera éventuellement les attributions de compensation ;

CONSIDERANT L'avis favorable de la commission 1 « Affaires générales, projets et finances » en date du 15 mai 2018 ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

- ADOPTER** La modification statutaire telle que présentée ci-dessus.
- ADRESSER** cette délibération à chaque Commune membre de Lannion-Trégor Communauté pour délibération concordante de son Conseil municipal dans les conditions prévues à l'article L 5211-17 du CGCT.
- DEMANDER** à Monsieur le Préfet de bien vouloir prendre l'arrêté portant modification des statuts de Lannion-Trégor Communauté.
- DONNER** mandat à Monsieur le Président pour signer, une fois l'arrêté préfectoral de modifications notifié, tous les actes éventuels inhérents en découlant.

**Perspective d'évolution du GCSMS Lannion-Trégor Solidarités
(Annexe à la délibération portant sur les statuts de LTC)**

Rapporteur : Patrice KERVAON

Le GCSMS Lannion-Trégor Solidarités a été créé en début d'année 2018.

Ce groupement fédère 8 structures, le CIAS pour le compte de LTC et 7 structures locales porteuses d'autorisations au titre des SAAD via le CD22 et au titre des SSIAD via l'ARS.

Lannion-Trégor Solidarités est un groupement de moyens qui regroupe des services supports en matière de Direction / Communication / Ressources Humaines et Finances (environ 10 ETP).

Les 7 structures de base (2 SIVU et 5 Associations) ont conservé les autorisations et restent les opérateurs du territoire.

Il s'agit là d'une organisation transitoire puisque l'objectif, à terme, est d'aboutir à un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), d'une durée de 5 ans pour la gestion des SAAD avec le CD22, et de manière identique pour la gestion des SSIAD avec l'ARS.

Depuis le début de l'année 2018, des réunions mensuelles sont organisées entre le GCSMS, les services du CD22 et de l'ARS.

En dehors de l'objectif du CPOM, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) prévoit la suppression des 2 SIVU du territoire (Canton de Plestin-les-Grèves et Canton de Perros-Guirec).

Des échanges entre les partenaires, il ressort qu'il convient de définir des objectifs et un calendrier sur les 2 années qui viennent :

→ Au 1^{er} janvier 2019

- Suppression des 2 SIVU (SAAD) sur les périmètres de Plestin-les-Grèves et de Perros-Guirec, ainsi que suppression des 2 associations (SSIAD) sur les mêmes périmètres, entraînant un transfert de compétence au CIAS de LTC, par modification des statuts, sur la création d'une compétence générique d'Action Sociale d'Intérêt Communautaire :
 - 1^{er} temps : vote de LTC et de ses 60 communes pour évolution statutaire (juin à septembre 2018)
 - 2^{ème} temps : délibération du Conseil Communautaire de LTC sur la définition du périmètre d'Intérêt Communautaire (Pôle de Plestin-les-Grèves et Pôle de Perros-Guirec).

→ Au 1^{er} janvier 2019

- Modification du GCSMS : de 8 à 4 membres (CIAS + 3 associations : Lannion / Tréguier / Presqu'île).
- Transformation du GCSMS de moyens en GCSMS d'autorisations (transfert des autorisations au groupement).

→ Au 1^{er} janvier 2020

- Suppressions des 3 associations (Lannion / Tréguier / Presqu'île) et transfert des personnels sous statut public au CIAS.
- Signature d'un CPOM par le CIAS.

Point sur les procédures institutionnelles et juridiques

LTC

Modification des statuts :
« **Action sociale d'IC** »

- Validation par les 60 Cnes (délai légal maxi : 3 mois)
- Arrêté préfectoral

CC du
26/06/18



Fin consult.
26/09/18

Délibérations LTC :

- Définition de l'IC en matière d'action sociale à compter du 01/01/2019
- Délégations données au CIAS

CC du
25/09/18

Dispositions /dissolution des 2 SIVU

Décisions / dissolution
2 associations

Transfert des moyens des 2 SIVU + 2 Associations au CIAS puis mise à disposition du personnel au GCSMS au 1^{er} janvier 2019
150 professionnels issus des 2 SIVU et 40 professionnels issus des associations

CIAS / 7 structures

LTS - GCSMS

Validation Avenant Convention GCSMS

Objet avenant : 4 membres (CIAS + 3 autres associations) & portage d'autorisation
[1. Décision des membres 2. Avis du CD et de l'ARS 3. Arrêté préfectoral]

Installation LTS d'autorisation
(AG / Elections)

Dépôt dossiers / transfert
des autorisations
10 dossiers (5 SAAD et 5 SSIAD)

Conventions de mise à disposition
Du CIAS vers le GCSMS + des 3 associations vers le GCSMS

Transfert des autorisations
au GCSMS

Obtention d'un CPOM

Point sur la partie technique

LTC

Dispositions /
modification des
statuts

Bureau du
12/06/18

Dispositions /
Délibération /
définition IC

Avant mi-
sept. 18

CIAS / 7 structures

Préparation Avenant à la convention GCSMS
Objet avenant : 4 membres (CIAS + 3 autres associations) & portage d'autorisation

Serveur mutualisé & hébergé
pour les 5 associations

Jun 18

Préparation Syndicats & SSIAD
Fiches métiers-organigramme
Entretiens individuels (40 agents droit privé et 150 droit public)
Réunions collectives (cf. perspective de conventions de mise à disposition)

Oct. 18

LTS - GCSMS

Dépôt dossiers / transferts d'autorisation
10 dossiers (5 SAAD et 5 SSIAD)

Informatisation
Pour les 2 SSIAD / changement logiciel
Préparation à la fusion des données SSIAD et syndicats

Organigramme + fiches métiers

Préparation CPOM & contractualisat^o avec les tutelles

Préparation / fusion globale de toutes les bases de données
(Opérationnalité de la fusion au 01/01/2020)

Conseil départemental - ARS

Dossier administratif de demande d'autorisation : à minima les pièces suivantes :

- CR de réunions des Conseils d'administration des membres et projet de traité de regroupement puis le CR de l'Assemblée générale extraordinaire validant définitivement le projet de fusion
- Traité de regroupement (historique, en jeux, objectifs..) et la date d'effet
- Nom et statuts de la future entité
- Règlement
- Organigramme actuel et organigramme futur indiquant toutes les coordonnées
- Note sur l'organisation après le regroupement
- Avis CHSCT CT
- Composition du Conseil d'administration et/ou du bureau et noms des membres
- Proposition budgétaire
- Questionnaire de conformité : cahier des charges national
- Courrier de demande de transfert d'autorisation et la demande d'habilitation à l'aide sociale

**3 - DÉLIBÉRATION FIXANT LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET
INSTITUANT LE PARITARISME AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE ET DU CHSCT
COMMUNS LTC /CIAS**

Rapporteur : M. André COENT

VU La Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition relatives à la Fonction publique territoriale et notamment ses articles 32, 33 et 33-1 ;

VU Le décret n°85-643 du 25 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par le loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU Le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2, 4, 8 et 26 ;

CONSIDERANT Que la consultation des organisation syndicales est intervenue pour le 18 avril 2018 ;

CONSIDERANT Que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2018 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnels est de 595 (LTC : 508 et CIAS : 87) ;

CONSIDERANT Le projet de territoire 2017-2020, adopté le 22 juin 2017 ;

CONSIDERANT L'avis favorable de la commission n° 1 « Affaires générales, projets et finances » en date du 15 mai 2018 ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

FIXER à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 6 le nombre de représentants suppléants, au comité technique et au CHSCT.

MAINTENIR le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, au comité technique et au CHSCT.

RECUEILLIR par le comité technique et le CHSCT, l'avis des représentants de la collectivité.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

4 - COMPTES DE GESTION

Rapporteur : M. François BOURIOT**VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5211-41-3 ;**CONSIDERANT** L'avis favorable de la commission n°1 « Affaires générales, projets et finances » en date du 15 mai 2018 ;

Madame la Trésorière Principale a présenté les comptes de gestion de l'année 2017 de Lannion-Trégor Communauté afin de vérifier que les opérations y figurant étaient conformes à celles des Comptes Administratifs du même exercice 2017, selon la procédure prévue par les réglementations relatives à la comptabilité publique.

Les comptes de gestion comprennent toutes les opérations constatées au titre de la gestion communautaire pendant l'exercice budgétaire passé :

- I. la situation de la gestion, sous forme de bilan d'entrée,
- II. les opérations de débit et de crédit constatées au cours de l'exercice,
- III. la situation à la fin de la gestion, sous forme de bilan de clôture,
- IV. le développement des opérations effectuées au titre du budget,
- V. et les résultats de celui-ci.

Une partie des opérations passées dans le compte de gestion figure également au compte administratif.

La lecture des opérations passées au titre de l'année 2017 n'appelle aucune observation. Les totaux des titres de recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés sont identiques au compte administratif et au compte de gestion, du budget principal, des budgets annexes et des budgets autonomes.

Les résultats de clôture des comptes de gestion 2017 du Trésorier Principal sont arrêtés ainsi :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	+ 10 414 846,67 €	- 336 932,62 €
BUDGET IMMOBILIER LOCATIF	+ 1 657 265,92 €	-329 321,41 €
BUDGET TRANSPORTS	+ 2 533 881,97 €	+ 196 692,87 €
BUDGET VOIRIE	-16 684,25 €	-23 833,87 €
BUDGET AQUARIUM	-98,76 €	-144 263,99 €
BUDGET BASSIN VERSANT DU LEGUER	-589 868,92 €	-35 278,03 €
BUDGET ABATTOIR	+ 19 031,53 €	-103 322,33 €
BUDGET SPANC	+ 62 189,45 €	+ 6 684,49 €
BUDGET GESTION DELEGUEE DE L'EAU	+ 37 335,49 €	-30 380,47 €
REGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT	+ 5 792 257,07 €	-975 448,44 €
BUDGET ECOLE DE MUSIQUE	+ 26 250,47 €	+ 32 985,58 €
REGIE RESEAUX DE CHALEUR	+ 16 316,52 €	+ 336 863,79 €

EA DOLMEN TREGASTEL	0,00 €	-130 371,30 €
EA LANDREVREST TREMEL	0,00 €	-70 122,04 €
EA KERMARIA SULARD	0,00 €	-35 832,83 €
EA PEGASE V	0,00 €	-1 374 146,98 €
EA TREDREZ LOCQUEMEAU	0,00 €	-53 765,86 €
EA TREVOU TREGUIGNEC	0,00 €	0,00 €
EA KERGADIC	0,00 €	-391 295,02 €
EA BEG AR C'HRA	0,00 €	-419 561,67 €
EA PARC AN ITRON	0,00 €	-21 275,93 €
EA KERBIQUET	+ 238 857,08 €	-353 408,06 €
EA LE QUELVEN	0,00 €	-25 999,32 €
EA LE RUSQUET	+ 5 891,27 €	-411 867,05 €
EA BUHULIEN	+ 558 885,00 €	-90 641,45 €
EA MABILIES	0,00 €	-516 832,06 €
EA BEL AIR	0,00 €	-2 628 185,27 €
EA LA CROIX ROUGE	0,00 €	-315 822,64 €
EA LE CHATEL	0,00 €	-194 883,92 €
EA KERVERZOT	-6 152,31 €	- 4 028,53 €
EA PEN AR GUER	+ 21 451,16 €	0,00 €
EA KROAS BRABAN	-50,00 €	0,00 €
EA KERANTOUR	+ 42 696,74 €	+ 27 333,32 €
EA KERSCAVET	+ 43 990,52 €	-12 795,30 €
EA CONVENANT VRAZ	+ 24 221,52 €	0,00 €
EA RUE DE LA MER	-151,00 €	0,00 €
EA LE COSTY	-189,00 €	0,00 €
TOTAL	+ 20 882 174,14 €	-8 429 056,34 €

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

DECLARER Que les comptes de gestion de Lannion-Trégor Communauté pour l'exercice 2017 du Budget Principal, des budgets annexes et des budgets autonomes dressés par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

PRENDRE ACTE De l'ensemble des comptes de gestion de Lannion-Trégor Communauté 2017.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

5 - COMPTES ADMINISTRATIFS*Rapporteur : M. François BOURIOT*

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5211-41-3 ;

CONSIDERANT L'avis favorable de la commission n°1 « Affaires générales, projets et finances » en date du 15 mai 2018 ;

Monsieur François BOURIOT, Vice-Président, présente les comptes administratifs 2017 des différents budgets de Lannion-Trégor Communauté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL LTC 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	66 130 164,34 €	14 701 919,96 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	63 728 252,78 €	14 493 740,04 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 2 401 911,56 €	+ 208 179,92 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-545 112,54 €
Résultat reporté au 002	+ 8 012 935,11 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 10 414 846,67 €	- 336 932,62 €
Reports de recettes		3 263 618,96 €
Reports de dépenses		6 270 992,10 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 10 414 846,67 €	-3 344 305,76 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 7 070 540,91 €	

BUDGET AUTONOME IMMOBILIER LOCATIF 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	6 654 365,96 €	6 638 676,70 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	5 871 523,27 €	7 341 336,36 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 782 842,69 €	-702 659,66 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		+ 373 338,25 €
Résultat reporté au 002	+ 874 423,23 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	1 657 265,92 €	-329 321,41 €
Reports de recettes		178 450,00 €
Reports de dépenses		717 389,27 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 1 657 265,92 €	-868 260,68 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 789 005,24 €	

BUDGET AUTONOME TRANSPORTS 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	5 250 535,75 €	250 103,77 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	3 819 556,74 €	358 154,05 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 1 430 979,01 €	-108 050,28 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		+ 304 743,15 €
Résultat reporté au 002	+ 1 102 902,96 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 2 533 881,97 €	+ 196 692,87 €
Reports de recettes		
Reports de dépenses		328 670,50 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 2 533 881,97 €	-131 977,63 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 2 401 904,34 €	

BUDGET ANNEXE VOIRIE 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	1 074 687,58 €	165 803,84 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	1 105 307,59 €	255 026,96 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-30 620,01 €	-89 223,12 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		+ 65 389,25 €
Résultat reporté au 002	+ 13 935,76 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	-16 684,25 €	-23 833,87 €
Reports de recettes		
Reports de dépenses		1 734,00 €
RESULTATS BUDGETAIRES	-16 684,25 €	-25 567,87 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-42 252,12 €

BUDGET ANNEXE AQUARIUM 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	412 803,53 €	102 219,70 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	412 902,29 €	149 909,34 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-98,76 €	-47 689,64 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-96 574,35 €
Résultat reporté au 002	0,00 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	-98,76 €	-144 263,99 €
Reports de recettes		
Reports de dépenses		
RESULTATS BUDGETAIRES	-98,76 €	-144 263,99 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-144 362,75 €

BUDGET ANNEXE BASSIN VERSANT DU LEGUER 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	500 746,67 €	10 663,04 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	610 007,50 €	12 929,29 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-109 260,83 €	-2 266,25 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-33 011,78 €
Résultat reporté au 002	-480 608,09 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	-589 868,92 €	-35 278,03 €
Reports de recettes		
Reports de dépenses		
RESULTATS BUDGETAIRES	-589 868,92 €	-35 278,03 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-625 146,95 €

BUDGET AUTONOME ABATTOIR 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	759 565,18 €	354 808,07 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	740 533,65 €	127 001,08 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 19 031,53 €	+ 227 806,99 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-331 129,32 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 19 031,53 €	-103 322,33 €
Reports de recettes		
Reports de dépenses		7 233,67 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 19 031,53 €	-110 556,00 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-91 524,47 €

BUDGET AUTONOME SPANC 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	412 455,17 €	30 998,47 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	413 940,03 €	16 396,75 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-1 484,86 €	+ 14 601,72 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-7 917,23 €
Résultat reporté au 002	+ 63 674,31 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 62 189,45 €	+ 6 684,49 €
Reports de recettes		
Reports de dépenses		
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 62 189,45 €	+ 6 684,49 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 68 873,94 €	

BUDGET AUTONOME GESTION DELEGUEE DE L'EAU 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	2 426 026,36 €	538 582,66 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	3 711 681,67 €	444 254,19 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-1 285 655,31 €	+ 94 328,47 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-124 708,94 €
Résultat reporté au 002	+ 1 322 990,80 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 37 335,49 €	-30 380,47 €
Reports de recettes		170 525,43 €
Reports de dépenses		15 436,02 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 37 335,49 €	+ 124 708,94 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 162 044,43 €	

REGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	17 257 263,71 €	7 101 551,14 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	12 896 335,10 €	9 329 938,43 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 4 360 928,61 €	-2 228 387,29 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		+ 1 252 938,85 €
Résultat reporté au 002	+ 1 431 328,46 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 5 792 257,07 €	-975 448,44 €
Reports de recettes		1 133 581,48 €
Reports de dépenses		1 512 719,53 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 5 792 257,07 €	-1 354 586,49 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 4 437 670,58 €	

BUDGET ANNEXE ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	1 529 548,49 €	54 307,18 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	1 530 581,82 €	10 165,49 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-1 033,33 €	+ 44 141,69 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-11 156,11 €
Résultat reporté au 002	27 283,80 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 26 250,47 €	+ 32 985,58 €
Reports de recettes		
Reports de dépenses		45 140,67 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 26 250,47 €	-12 155,09 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 14 095,38 €	

REGIE AUTONOME RESEAUX DE CHALEUR 2017		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	86 345,84 €	624 156,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	70 029,32 €	287 292,21 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 16 316,52 €	+ 336 863,79 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 16 316,52 €	+ 336 863,79 €
Reports de recettes		16 800,00 €
Reports de dépenses		224 830,01 €
RESULTATS BUDGETAIRES	+ 16 316,52 €	+ 128 833,78 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 145 150,30 €	

BUDGET ANNEXE EA DOLMEN TREGASTEL		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	130 371,30 €	130 354,30 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	130 371,30 €	130 371,30 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-17,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-130 354,30 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-130 371,30 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-130 371,30 €	

BUDGET ANNEXE EA LANDREVEST TREMEL		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	70 122,04 €	70 076,04 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	70 122,04 €	70 122,04 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-46,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-70 076,04 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-70 122,04 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-70 122,04 €

BUDGET ANNEXE EA KERMARIA SULARD		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	35 832,83 €	34 560,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	35 832,83 €	35 832,83 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-1 272,83 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-34 560,00 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-35 832,83 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-35 832,83 €

BUDGET ANNEXE EA PEGASE V LANNION		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	2 252 606,98 €	2 216 635,99 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	2 252 606,98 €	1 813 376,98 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	403 259,01 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-1 777 405,99 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-1 374 146,98 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-1 374 146,98 €

BUDGET ANNEXE EA PENN AN NEIZH TREDEZ LOCQUEMEAU		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	53 765,86 €	48 359,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	53 765,86 €	53 765,86 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-5 406,86 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-48 359,00 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-53 765,86 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-53 765,86 €

BUDGET ANNEXE EA TREVOU TREGUIGNEC		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	0,00 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		0,00 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	0,00 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	0,00 €	

BUDGET ANNEXE EA KERGADIC PERROS GUIREC		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	391 295,02 €	2 861,35 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	391 295,02 €	391 295,02 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-388 433,67 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-2 861,35 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-391 295,02 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-391 295,02 €	

BUDGET ANNEXE EA BEG AR C'HRA PLOUNEVEZ MOEDEC		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	453 137,15 €	446 967,39 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	453 137,15 €	436 349,41 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	+ 10 617,98 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-430 179,65 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-419 561,67 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-419 561,67 €

BUDGET ANNEXE EA PARC AN ITRON LE VIEUX MARCHÉ		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	21 275,93 €	20 349,93 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	21 275,93 €	21 275,93 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-926,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-20 349,93 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-21 275,93 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-21 275,93 €

BUDGET ANNEXE EA KERBIQUET CAVAN		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	100 581,56 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	5 684,48 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 94 897,08 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-353 408,06 €
Résultat reporté au 002	+ 143 960,00 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 238 857,08 €	-353 408,06 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-114 550,98 €	

BUDGET ANNEXE EA LE QUELVEN PLUZUNET		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	0,00 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-25 999,32 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-25 999,32 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-25 999,32 €	

BUDGET ANNEXE EA LE RUSQUET LANNION		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	39 575,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	33 683,73 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 5 891,27 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-411 867,05 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 5 891,27 €	-411 867,05 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-405 975,78 €	

BUDGET ANNEXE EA BUHULIEN LANNION		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	626 634,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	67 749,00 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 558 885,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-90 641,45 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 558 885,00 €	-90 641,45 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 468 243,55 €	

BUDGET ANNEXE EA MABILIES LOUANNEC		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	516 832,06 €	510 815,01 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	516 832,06 €	516 832,06 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-6 017,05 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-510 815,01 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-516 832,06 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-516 832,06 €

BUDGET ANNEXE EA BEL AIR PLOULEC'H LANNION		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	2 799 399,27 €	2 777 440,68 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	2 799 399,27 €	2 713 792,27 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	+ 63 648,41 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-2 691 833,68 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-2 628 185,27 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-2 628 185,27 €

BUDGET ANNEXE EA LA CROIX ROUGE PLOUMILLIAU		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	441 397,64 €	436 522,82 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	441 397,64 €	378 610,14 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	+ 57 912,68 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-373 735,32 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-315 822,64 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-315 822,64 €

BUDGET ANNEXE EA LE CHATEL PLESTIN LES GREVES		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	194 883,92 €	193 896,88 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	194 883,92 €	194 883,92 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	0,00 €	-987,04 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-193 896,88 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	0,00 €	-194 883,92 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES		-194 883,92 €

BUDGET ANNEXE EA KERVERZOT LA ROCHE DERRIEN		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	12 610,84 €	2 533,84 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-12 610,84 €	-2 533,84 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		- 1494,69 €
Résultat reporté au 002	+ 6 458,53 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	-6 152,31 €	- 4 028,53 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	- 10 180,84 €	

BUDGET ANNEXE EA PEN AR GUER PENVENAN		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	10 989,44 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-10 989,44 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		
Résultat reporté au 002	+ 32 440,60 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 21 451,16 €	0,00 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 21 451,16 €	

BUDGET ANNEXE EA KROAS AN BRABAN PLOUGUIEL		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	50,00 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-50,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	-50,00 €	0,00 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-50,00 €	

BUDGET ANNEXE EA KERANTOUR PLEUDANIEL		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	54 415,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	11 718,26 €	5 333,36 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	+ 42 696,74 €	-5 333,36 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		+ 32 668,68 €
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 42 696,74 €	+ 27 333,32 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 70 030,06 €	

BUDGET ANNEXE EA KERSCAVET LEZARDRIEUX		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	1 436,00 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-1 436,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		-12 795,30 €
Résultat reporté au 002	+ 45 426,52 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 43 990,52 €	-12 795,30 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 31 195,22 €	

BUDGET ANNEXE EA CONVENANT VRAZ MINIHY TREGUIER		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	44 521,52 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-44 521,52 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		
Résultat reporté au 002	+ 68 743,04 €	
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	+ 24 221,52 €	0,00 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 24 221,52 €	

BUDGET ANNEXE EA RUE DE LA MER PLEUMEUR GAUTIER		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	151,00 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-151,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	-151,00 €	0,00 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-151,00 €	

BUDGET ANNEXE EA LE COSTY LANMODEZ		
SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	189,00 €	0,00 €
RESULTATS COMPTABLES 2017 (1)	-189,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
Résultat reporté au 001		
Résultat reporté au 002		
RESULTATS COMPTABLES (1)+(2)	-189,00 €	0,00 €
DISPONIBILITES BUDGETAIRES	-189,00 €	

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

ACCEPTER Les Comptes Administratifs des différents budgets (Budget Principal, Budgets Annexes et Budgets Autonomes) de Lannion- Trégor Communauté pour l'année 2017 comme présenté ci-dessus ;

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

6 - BONI DE LIQUIDATION DE LA SPL EAU

Rapporteur : M. François BOURIOT

- VU** Le projet de statuts de la Société Publique Locale LT EAU ;
- VU** Le jugement de la cour d'appel de Rennes en date du 11 avril 2013 n°1203243 qui a annulé la création de la Société Publique Locale LT EAU ;
- CONSIDERANT** Que les potentiels associés avaient procédé au versement du capital social sur un compte spécifique au Crédit Agricole des Côtes d'Armor ;
- CONSIDERANT** Que le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a procédé au remboursement de l'intégralité du capital souscrit à Lannion Trégor Communauté et clôturé le compte bancaire de la Société Publique Locale LT Eau en formation ;
- CONSIDERANT** Que le Syndicat du Leguer a été dissous et que son arrêté de dissolution prévoit une clé de répartition de l'actif et du passif du syndicat au profit des communes de Trédrez Locquémeau pour 54,20 % et de Ploulec'h pour 45,80 % ;
- CONSIDERANT** Qu'il y a lieu de procéder au reversement des sommes auprès des actionnaires potentiels ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

AUTORISER Le reversement par Lannion Trégor Communauté de la part de capital au profit de chaque potentiel actionnaire comme suit :

SPL LTEAU			
	Capital Prévu	Capital à reverser	
Associés			
LTC	26 453,00 €	26 453,00 €	
Pleumeur Bodou	2 700,00 €	2 700,00 €	
Ploubezre	1 517,00 €	1 517,00 €	
Ploumilliau	1 325,00 €	1 325,00 €	
Syndicat du Léguer*	1 950,00 €	1 950,00 €	
Syndicat de la Baie	3 055,00 €	3 055,00 €	
Total	37 000,00 €	37 000,00 €	
			Clé Actif/Passif
Syndicat du Léguer	Trédrez Locquémeau	54,20%	1 056,90 €
	Ploulec'h	45,80%	893,10 €

PRECISER Que les crédits nécessaires sont inscrits au BS 2018/ budget Principal.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

7 - OFFICE DU TOURISME COMMUNAUTAIRE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017, DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET DU BUDGET PRIMITIF 2018

Rapporteur : M. François BOURIOT

- VU** Le Code du tourisme ;
- VU** La délibération du conseil communautaire de Lannion Trégor Communauté en date du 17 décembre 2009 portant création de l'office de tourisme communautaire sous forme d'EPIC à compter du 1^{er} janvier 2010 ;
- VU** La délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2017 approuvant la convention d'objectifs entre Lannion Trégor Communauté et l'office de tourisme communautaire ;
- VU** Les délibérations du Comité de Direction de l'EPIC communautaire de tourisme en date du 29 mars 2018 portant approbation du compte de gestion 2017, votant le Compte administratif 2017 et le budget primitif 2018 ;
- VU** L'instruction comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;
- CONSIDERANT** Que, conformément à l'article L133-8 du code du tourisme, et les statuts de l'office du tourisme communautaire, l'EPIC est tenu de soumettre à l'approbation du conseil communautaire ses comptes et le budget primitif préalablement délibéré par le comité de direction ;
- CONSIDERANT** La synthèse suivante du compte de gestion pour l'exercice 2017

	Fonctionnement	Investissement
Budget Office Tourisme communautaire	+ 97 968.99 €	+ 8 970.97 €

CONSIDERANT La synthèse suivante du compte administratif pour l'exercice 2017

SYNTHESE DES COMPTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	1 905 936.79 €	28 750,86€
Dépenses réalisées (mandats émis)	1 912 892.60 €	23 156.47€
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 (1)	-6 955.81 €	+ 5 594.39 €
Reprise des résultats antérieurs (2)		
résultat reporté 002	+ 104 924.80 €	
résultat reporté 001		+ 3 376.58 €
RESULTAT COMPTABLE 2017 (1) + (2)	+ 97 968.99 €	+ 8 970.97 €
Report de recettes		13 742.00 €
Report de dépenses		22 293.92 €
RESULTAT BUDGETAIRE	+ 97 968.99 €	+ 419.05 €

DISPONIBILITES BUDGETAIRES	+ 98 388.04 €
-----------------------------------	----------------------

CONSIDERANT Que le budget primitif 2018 de l'office de tourisme communautaire est présenté en équilibre pour les montants suivants (détail en annexe):

- section de fonctionnement arrêtée en dépenses et en recettes à la somme de : **1 961 442,99 €**

- section d'investissement arrêtée en dépenses et en recettes à la somme de : **54 993,92 €** ;

CONSIDERANT L'avis favorable de la commission n° 1 « affaires générales, projets et finances » en date du 15 mai 2018 ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

ADOPTER Le compte de gestion 2017 et le compte administratif 2017 de l'office de tourisme tels que présentés ci-dessus.

ADOPTER Le budget primitif 2018 proposé et voté par le comité de direction de l'office de tourisme communautaire, en équilibre, à un montant de :

- en section de fonctionnement : **1 961 442,99 €**

- en section d'investissement : **54 993,92 €**.

COMMISSION 2 : Economie, emploi, enseignement supérieur, recherche, formation et innovation

8 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : M. Paul DRONIOU

Dans le cadre du projet de développement du territoire et afin d'assurer la réalisation des objectifs dans le domaine du tourisme, Lannion Trégor Communauté a créé un établissement public industriel et commercial, véritable outil au service de l'organisation touristique territoriale.

Au sein de l'EPIC, le comité de direction est chargé de délibérer, chaque année, sur toutes les questions intéressant l'organisation, le fonctionnement et l'activité de l'office de tourisme communautaire, et notamment sur le rapport d'activité de l'année écoulée.

A cet effet, le Directeur de l'EPIC de tourisme communautaire élabore un rapport sur l'activité de l'office de tourisme communautaire qui est soumis au Comité de direction par le Président puis au Conseil Communautaire de Lannion Trégor Communauté ;

VU La délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2009 approuvant la création d'un Office de Tourisme Communautaire sous la forme d'un établissement Public à Caractère Industriel et Commercial à compter du 1^{er} janvier 2010 ;

VU L'article 6 des statuts de l'office de tourisme communautaire ;

VU L'article R 133-13 du code du tourisme ;

CONSIDERANT Que le rapport d'activité a pour objet de dresser le bilan de l'activité de l'EPIC de tourisme communautaire et d'apporter une information à l'ensemble des élus des collèges 1 et 2 siégeant au sein du comité de direction ;

CONSIDERANT Que ce document pourra, également, être utilisé pour présenter l'activité de l'office de tourisme communautaire à d'autres partenaires et acteurs locaux ;

CONSIDERANT Que ce rapport d'activité 2017 a été approuvé en séance du comité de direction le 29 mars 2018 ;

CONSIDERANT Le projet de territoire 2017-2020, adopté le 22 juin 2017, défi n°1 : transformer nos ressources en richesses – objectif 1-10 : valoriser les atouts touristiques ;

CONSIDERANT L'avis ... de la commission n°2 en date du 29 mai 2018 ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE est INVITE à :

PRENDRE Du rapport d'activité de l'EPIC du tourisme communautaire pour l'année 2017.
ACTE

QUESTIONS DIVERSES